

# ÊTRE ÉBOUEUR-E À PARIS

Stéphane Le Lay

**L**e métier d'éboueur-e-s, même s'il est mieux connu qu'il y a encore seulement quelques années, reste souvent étudié *via* son rapport à la matérialité du travail. Si la dimension physique des activités doit être prise en compte, celle-ci n'épuise ni l'analyse des conditions de travail, ni celle du vécu subjectif des éboueur-e-s. En fait, la compréhension du métier et de ses conditions d'exercice passe par la prise en compte de dimensions habituellement réservées à l'analyse des activités de service<sup>1</sup>. En effet, non seulement les éboueur-e-s se trouvent engagé-e-s en des relations sociales diversifiées du fait de leur présence permanente dans l'espace urbain, mais leur travail intervient également dans le cadre d'un service (au) public<sup>2</sup>.

Depuis plusieurs années, la politique de la municipalité de Paris en matière de gestion des déchets a renforcé l'attention à ces dimensions relationnelles sous l'effet de deux grandes dynamiques politiques : l'une liée au recrutement, encore limité mais néanmoins régulier, de femmes dans le cadre des politiques d'égalité professionnelle en cohérence avec les attentes formulées en termes de « mixité sociale », l'autre provenant d'un renforcement des exigences, parfois contradictoires, des usagers en matière de nettoyage et de ses effets en

<sup>1</sup> Cet article reprend les analyses développées lors d'une communication au colloque international « La dimension relationnelle des métiers de service : cache-sexe ou révélateur du genre ? », Lausanne, 2-3 septembre 2010.

<sup>2</sup> Les collectivités locales, municipalités en tête, ont la responsabilité du nettoyage de l'espace urbain depuis la loi du 15 juillet 1975. Même lorsque cette responsabilité est déléguée à une entreprise privée, les activités liées à la gestion de la propreté relèvent donc d'un service public.

<sup>3</sup> En raison des caractéristiques sexuées du métier, mais également de mon mode d'entrée sur le terrain, il va être beaucoup question du travail des éboueurs. Cela ne traduit pas pour autant l'action d'un quelconque « impensé sexué » de ma part. Comme le dit très bien Scott, on ne peut pas comprendre comment est légitimée la position hiérarchiquement inférieure des femmes si on méconnaît dans le même temps la position hiérarchiquement supérieure des hommes. De même, pour comprendre comment se déroule, dans les faits, l'arrivée des éboueuses dans un métier traditionnellement masculin, il faut en passer par la description de l'existant avant de procéder à la comparaison et à l'analyse des évolutions.

<sup>4</sup> Ce travail de questionnement poursuit la démarche entamée dans Cours-Salies et Le Lay [2006].

<sup>5</sup> Je remercie Agnès Carlet-Lemée sans qui cette aventure de recherche ne serait jamais advenue.

matière de « travail émotionnel ». Ces éléments empiriques incitent donc à mobiliser, comme l'a également fait Nathalie Benelli [2011] pour le cas des nettoyeurs et nettoyeuses industriel-le-s en Suisse, les réflexions en termes de genre, compris comme une « catégorie d'analyse utile » [Scott, 1988] soucieuse de la dynamique des rapports sociaux structurant la séparation et la hiérarchisation des femmes et des hommes dans une division sexuelle du travail historiquement située [Kergoat, 2000]<sup>3</sup>. Cette perspective offre en effet la capacité de saisir certaines des évolutions normatives du travail prescrit et conduit à questionner le regard scientifique porté sur les métiers du bas de l'échelle sociale<sup>4</sup>. Pour le montrer, je m'appuierai sur une recherche portant sur les éboueur-e-s de la ville de Paris, commencée en 2007<sup>5</sup> et toujours en cours.

#### Encadré méthodologique

La première recherche s'est déroulée courant 2007 dans un atelier parisien regroupant une quarantaine d'éboueurs (tous fonctionnaires), dans le cadre d'une observation participante incognito de trois mois (Le Lay, 2014). Elle visait à étudier les activités, les conditions de travail et les manières de « tenir » de ces « ouvriers de service ». L'un des enjeux était de rassembler des éléments empiriques permettant ensuite de procéder à un travail de comparaison à dimension sexuée. Après la formation de quinze jours reçue à l'issue du recrutement, j'ai été affecté dans un atelier masculin où j'ai exercé les différentes activités du métier (balayage, lavage, collecte des déchets ménagers et recyclables, collecte des encombrants).

Ma présence en atelier a duré deux mois et demi, durant lesquels j'ai pu me confronter « par corps » à la dureté physique et psychologique du métier, travaillant de 6 heures à 12 heures ou 17 heures, quatre ou cinq jours par semaine (en fonction du planning de roulement dit « 6/9 »). En dépit des pauses quotidiennes, des jours de repos et de congé, j'ai abandonné le terrain avant le terme que je m'étais fixé (six mois). Toutefois, l'acquisition partielle des règles et des ficelles de métier, la confrontation aux conditions de travail, l'observation des rituels et la participation aux discussions m'ont apporté un certain nombre d'éléments de compréhension du travail effectif et des manières d'en réaliser les activités jour après jour. Pour construire les « données » de terrain, j'ai écrit au moins une heure à l'issue de chaque journée de travail. Mon attention se focalisait sur les comportements, les paroles et les sentiments exprimés par mes collègues, et les événements me concernant directement.

La deuxième phase de la recherche a consisté à mettre en œuvre, courant 2008, un dispositif de psychodynamique du travail avec Isabelle Gernet, psychologue du travail à l'Université Paris V (équipe Psychodynamique du travail et de l'action). Lors de trois séances de deux heures, généralement espacées de quinze jours, cinq femmes titulaires (avec au moins quatre présentes à chaque fois) nous ont exposé leur vision du métier. Elles nous ont notamment expliqué comment les éboueur-e-s se confrontent au travail du déchet, en insistant sur leur propre vécu et ressenti.

Ce groupe a été constitué par la hiérarchie, dans un mélange de libre participation (pour quatre d'entre elles) et de contrainte (pour la cinquième). Cette situation qui tranche avec l'approche habituelle (qui se fonde sur la sollicitation directe des salarié-e-s et leur participation volontaire) aurait pu déclencher un intérêt moindre pour la démarche proposée. Or, les efforts pour être présentes lors des entretiens successifs

et le report de la séance de restitution sur demande de la participante « non volontaire » (en raison de son absence à la date prévue) sont autant de signes d'un désir de participer activement au processus de discussion collective.

Une troisième phase de la recherche (en collaboration avec Carlotta Benvegna, Gregor Bouville, Eric Campoy et Mounir Farhat), visant à comparer les éboueur-e-s de la ville de Paris et les ripeurs<sup>6</sup> d'une entreprise privée, est actuellement en cours d'analyse.

<sup>6</sup> Le terme « ripeur » désigne les ouvriers du nettoyage dans le secteur privé et dans les collectivités locales qui ont fait le choix de ne pas conserver le terme éboueur.

### LA DIFFICILE FÉMINISATION D'UN « BASTION MASCULIN »

Depuis 2001, et l'arrivée de l'équipe Delanoë au pouvoir à la mairie de Paris, le recrutement d'éboueurs a explicitement été ouvert en direction des femmes, alors que cet univers était jusque-là uniquement composé d'hommes. À cet égard, il s'opposait au secteur du nettoyage, particulièrement féminisé à la même époque : Hélène Bretin [2000] dénombrait ainsi 70 % de femmes<sup>7</sup>, davantage occupées au nettoyage des bureaux, des hôtels, des centres de soins, etc., quand les hommes se concentraient sur les endroits perçus « à risque », comme les usines, les endroits en hauteur (vitres, par exemple) et en extérieur, distinction qui n'est pas sans analogie avec la vision du métier d'éboueur (perçu comme dangereux – et sous-entendu « trop dangereux » pour les femmes).

Les explications mises en avant par l'équipe Delanoë pour encourager de manière volontariste le recrutement de femmes éboueuses, en faisant fi des justifications stéréotypées rappelées ci-dessus, relèvent de la lutte contre les discriminations sexuelles. Les édiles nouvellement élus à la tête de la municipalité entendaient mettre en acte le principe de « mixité sociale » alors promu dans diverses instances politiques nationales [Collet, Philippe et Varro, 2008]. Comme des recherches l'ont montré, on ne saurait associer automatiquement mixité et égalité : le réagencement des rapports de domination au niveau des tâches, des statuts, des perspectives salariales doit être à chaque fois analysé en tenant compte de la configuration professionnelle, dans son évolution historique [Pruvost, 2007 ; Guichard-Claudic, Kergoat et Vilbrod, 2008].

Or, force est de constater que, dans un premier temps, la mise en œuvre effective de la décision de l'équipe Delanoë a été rendue difficile par manque de préparation. Les élus n'avaient pas mesuré tout ce qu'impliquait l'arrivée de femmes dans des locaux jusqu'alors occupés par des hommes : les cent cinquante ateliers répartis sur l'ensemble du territoire parisien pouvaient difficilement, du jour au lendemain, accueillir des femmes, puisque leur premier aménagement, déjà complexe, n'avait pas été pensé en ces termes. Les travaux

<sup>7</sup> Données corroborées par Catherine Béduwé *et al.* [2003].

effectués pour dédoubler les vestiaires, les douches et parfois les lieux de repas ont donc demandé du temps et de l'argent. Dans certains cas, il a été décidé de ne pas en réaliser, la structuration spatiale les rendant trop complexes, voire impossibles. Dans ce cas, le choix a été fait de conserver ces ateliers exclusivement masculins.

Ces difficultés dans le processus de déségrégation spatiale des sexes se sont accompagnées d'obstacles observés dans d'autres situations empiriques caractérisées par de telles modifications de la division sexuelle du travail. Des recherches américaines, menées dès les années 1970, ont en effet insisté sur les problèmes qui peuvent se poser aux femmes arrivant dans un milieu professionnel masculin. Problèmes relationnels d'abord : exclusion des relations informelles, formes variées de vexation plus ou moins agressives – harcèlement sexuel compris –, paternalisme appuyé, hostilité déclarée, plus rarement ignorance totale<sup>8</sup>. Les éboueurs ont connu ces situations à des degrés divers selon les ateliers : il a notamment fallu que les collègues et les chefs d'équipe fassent disparaître certains aspects de leur *habitus* viril considérés comme inconvenants en présence de collègues femmes, comme leur langage « cru » ou les images érotiques accrochées aux portes des casiers [Monjaret, 2004]. Mais cela n'a pas empêché la survivance de remarques misogynes et sexistes (« les femmes, ça doit toujours faire pipi », nous a confié un chef d'équipe avant l'un des entretiens collectifs), notamment alimentées par la croyance de certains éboueurs en l'existence « de favoritisme et de promotion canapé ». Par ailleurs, l'hostilité de certains collègues a été déclenchée en raison de mouvements internes aux ateliers : « Au début, quand on est arrivé, ça ne l'a pas fait parce qu'on a bougé des copains pour nous mettre à leur place, donc... ».

Les éboueurs ont dû également affronter des problèmes liés aux activités réalisées. On sait que la dimension physique du métier constitue une source avérée de pénibilité [Bourdouxhe, Guertin et Cloutier, 1992 ; Volkoff, 2006 ; Le Lay, 2009a]. Ceci est vrai pour les hommes comme pour les femmes :

« La difficulté, la fatigue vient du métier. Pas qu'on soit un homme ou une femme. »

« Les hommes se blessent – ça se voit plus pour les filles parce qu'on est moins nombreuses. »

Ces propos d'éboueurs confirment des recherches déjà anciennes insistant sur le caractère « universellement » nuisible de certaines conditions de travail [Messing, 1982]. Toutefois, la manière de concevoir subjectivement ces pénibilités physiques diffère sensiblement. La plupart des éboueurs les vivent à l'aune de leur rapport viril au travail (« c'est un métier d'hommes »), qui se déploie sous la forme d'un activisme exacerbé (balayer deux cantons au lieu d'un seul, par exemple), de pratiques ludiques allant à l'encontre des

<sup>8</sup> Voir notamment Judith McIlwee [1981] et Irène Padavic et Barbara Reskin [1990].

règles de sécurité (sauts du marchepied quand la benne roule encore, lancers de sacs-poubelle, « course » entre collègues durant la collecte, etc.) ou de la dénonciation du caractère soi-disant efféminé des collègues travaillant différemment (« moi, quand je balaye, j'utilise que le balai. La pince, c'est pour les femmelettes »). Par le biais de ces défenses viriles collectives, les difficultés deviennent source de positivité puisque leur affrontement et leur dépassement forment autant de preuves individuelles et collectives de l'engagement courageux dans le travail, et donc de la capacité à y rester [Michel, 2011]. « C'est le métier qui rentre », m'aura ainsi rétorqué, ironique, un collègue, alors que je râlais méchamment après la chute d'un lourd conteneur sur mon pied.

La manière d'affronter cette dimension physique est différente chez la plupart des éboueuses, qui explicitent la nécessité d'une coopération horizontale avec les hommes. Or, cette dernière est loin d'être systématique (pas forcément d'aide pour déplacer des conteneurs trop lourds, par exemple), voire impossible quand des collègues, n'appréciant pas leur présence, refusent de travailler avec elles. Ces défauts de coopération ont contribué à entretenir l'idée, chez certaines éboueuses, qu'elles constituent un obstacle au bon déroulement du travail, notamment en raison d'un désavantage physique :

« Les femmes, ça alourdit le travail, [leur présence] fatigue plus les hommes... ».

« Ils [les chefs] comprennent pas qu'une femme et un homme, c'est pas pareil. [...] C'est pas un métier de femmes. Si tu fais tout le temps de la benne, tu tiens pas. »

« Quand on dit que c'est un métier d'hommes, c'est que c'est un métier dur. Les femmes, on a une morphologie... La plupart d'entre nous, on a des enfants, donc notre corps a été sollicité. Et moi ce métier, j'ai du mal à récupérer physiquement. Et il y a la mentalité. Les hommes nous ont fait sentir qu'on avait voulu faire ce métier, donc il fallait assumer. »

« Certaines femmes ont présumé de leurs forces, elles ont enchaîné les tournées à la benne et se sont blessées, parfois pour plusieurs mois. »

Comme le rappelle Angelo Soares [2011], en mobilisant le travail de Cynthia Cockburn [1983], cette argumentation d'un différentiel physique, notamment utilisée pour perpétuer une ségrégation occupationnelle, pose problème puisque l'on sait que les femmes occupent des postes où un usage important de la force physique est nécessaire (aides-soignantes, infirmières, etc.) sans que cela intervienne dans la justification de la division sexuelle du travail. Il me semble donc que cette reprise à leur compte, par les éboueuses, de l'argument est un indice de l'existence d'une tendance à l'auto-dévalorisation collective. Alliée à d'autres stéréotypes concernant le groupe des femmes (en particulier celui du manque de franchise – « les hommes se disent les choses une fois pour toutes » –), cette idée participe de ce que Danièle Kergoat [2001] a nommé le « syllogisme du sujet sexué féminin<sup>10</sup> ».

<sup>9</sup> Selon les éboueuses rencontrées durant les entretiens collectifs, cette situation extrême est cependant devenue exceptionnelle.

<sup>10</sup> Par cette notion, Danièle Kergoat analyse l'impossibilité de se sentir appartenir à un collectif féminin en raison du refus individuel de partager un défaut collectif : « toutes les femmes sont jalouses ; or, je ne suis pas jalouse » conduit logiquement au fait que « je ne suis pas une femme ». Même si la conclusion n'est pas explicitement tirée par les femmes tenant ce type de raisonnement, implicitement, cette conclusion les pousse vers une forme d'éthique individualiste fondé sur la croyance en un « individu sexuellement neutre ».

Pour pouvoir s'intégrer dans le métier et être en mesure de travailler, les éboueurs revendiquent la complémentarité des sexes (associée à certains stéréotypes sociaux) comme fondement de la coopération horizontale :

**Extrait du journal de terrain**

*18 novembre*

Second service. [...] À nouveau en doublette avec Florina. Cette fois, nous partons de l'atelier avec deux formateurs, et nous sommes posté-e-s sur une impasse avec deux autres stagiaires (un binôme mixte également). Nous ne bossons que trois quarts d'heure. [...] Florina et Josette nous laissent le roule-sac à l'aller et au retour, arguant que les hommes sont plus costauds.

Comme le montre l'extrait ci-dessus, tiré de la période de formation à l'École de la propreté, l'argument d'une différenciation de force physique utilisé à des fins tactiques de préservation de soi est mobilisé très rapidement dans l'acquisition des « ficelles » du métier, quand bien même les règles de métier prescrites prévoient que le roule-sac doit être poussé par les deux collègues – l'un à l'aller, l'autre au retour de l'atelier. Cette instrumentalisation d'un différentiel physique sera d'autant plus facile à mettre en œuvre au sein des ateliers que la structuration des rapports sociaux en assure sa stabilisation au quotidien. Première marque de cette stabilisation : l'interdiction faite aux femmes de tenir l'activité des encombrants, en raison de leur interdiction de porter des charges de plus de 25 kg. Seconde marque : la règle prévoyant que les éboueurs affectées en collecte doivent travailler systématiquement en binôme mixte (explicitement en raison des charges lourdes). Or, ces deux règles laissent inquestionnées les situations où deux hommes s'avèrent incapables de bouger un conteneur ou un objet... sans l'aide d'un troisième (notamment le chauffeur de la benne)<sup>11</sup>. Le comportement des hommes renforce par ailleurs cette structuration : « Les garçons sont un peu virils [sourire], il faut que ce soit super lourd pour qu'ils nous appellent. » Aux hommes la force brute donc, aux femmes la ruse et la minutie<sup>12</sup>.

On comprend donc que, face à cet ensemble de difficultés, les éboueurs les plus anciennes se soient présentées comme « des pionnières [qui ont] essuyé les plâtres » d'un processus de féminisation lent à se mettre en place, et loin d'être achevé (Tableau 1).

L'arrivée permanente de femmes est certes d'un niveau modeste : en 2007, elles représentaient environ 10 % des flux de recrutement annuel. Pourtant, elle s'est accompagnée de leur stabilisation dans le métier, comme le montrent les données relatives à l'ancienneté (Tableau 2), où l'on peut voir que les éboueurs sont plus nombreuses que les hommes à occuper des échelons intermédiaires entre un et sept ans d'ancienneté (l'échelon 1 représente l'année de stage, chaque échelon supérieur représente deux ans de service effectif), près de

<sup>11</sup> Notons toutefois que ces deux règles ont évolué au cours du temps. La recherche collective en cours montre en effet que les femmes peuvent dorénavant travailler à la collecte des encombrants et que les chefs d'équipe, quand ils ne peuvent pas faire autrement en raison d'effectifs insuffisants, constituent parfois des équipages de collecte féminins.

<sup>12</sup> Pour une analyse plus précise de ces points, voir Isabelle Gernet et Stéphane Le Lay [2011].

## Être éboueur-e à Paris

---

40 % d'entre elles étant présentes dans le métier depuis six à neuf ans.

**Tableau 1 : Femmes dans le métier**

Femmes éboueures		
	Nombre	%
2005	119	2,5
2011	229	4,6

Source : Mairie de Paris.

**Tableau 2 : Répartition des éboueur-e-s par échelon (2011)**

Ancienneté	% de femmes	% d'hommes
Échelon 1 (stagiaire pdt 1 an)	12,2	7,9
Échelon 2 (titulaires récents – 2 années)	14,4	9,7
3 (5 années)	24,5	13,8
4 (7 années)	32,3	18,8
5 (9 années)	16,2	32,2
6 (11 années)	0,4	13,4
7 à 12 (13 à 23 années)	-	4,2
Total	100	100

Source : Mairie de Paris

Note : Ces données n'intègrent pas les grades d'éboueur non titulaire, d'éboueur principal et d'éboueur principal de classe exceptionnelle (ces deux derniers grades comptent les éboueurs ayant au moins dix ans d'ancienneté effective ; ils ne comportent aucune femme).

## MATÉRIALITÉ DU TRAVAIL ET DYNAMIQUES RELATIONNELLES DANS L'ESPACE PUBLIC

En dépit des limites rappelées plus haut, la présence stable de femmes dans le métier a entraîné des modifications dans la manière d'en percevoir ses dynamiques relationnelles internes (particulièrement entre éboueures et éboueurs). Mais cette prise en compte renouvelée est intervenue dans une configuration particulière de regain de tension avec les usagers de l'espace public, qui a incité la ville de Paris à davantage se pencher sur la question.

<sup>13</sup> La confrontation incessante avec les ordures influe directement sur les processus affectifs envers la matière et les usagers de l'espace public. La nature particulière de l'objet déchet, son rapport à la déchéance, la souillure et la mort [Douglas, 2001 ; Lhuilier et Cochin, 1999], suscitent un engagement psychosomatique particulier, au sein duquel les manifestations affectives productrices de souffrance occupent une place importante ; il est donc nécessaire de les neutraliser pour que puisse être réalisé le travail au quotidien [Dejours, 1993].

À la différence des ouvrier-e-s des centres de tri, également concerné-e-s par le traitement des déchets<sup>13</sup>, les éboueur-e-s travaillent en permanence sous le regard d'autrui, dans des flux de circulation variés, nombreux et aux effets contradictoires. Comme l'a ainsi déclaré l'un des formateurs durant ma présence à l'École de la propreté : « On fait partie du décor. Les gens ne vous regardent pas. » Les stagiaires sont donc rapidement interpellé-e-s sur le déni de perception dont les collègues font l'objet, en particulier lors de l'activité de balayage.

L'une des explications à cette invisibilisation renvoie à la transformation de la tenue des éboueur-e-s à la fin des années 1970, totalement repensée et standardisée : la couleur verte a été choisie parce qu'elle permettait de neutraliser en partie le stigmaté rattaché à la souillure. Mais, « cette uniformisation vestimentaire des agents peut avoir des effets contradictoires ; elle efface en effet la singularité des "acteurs", ils se ressemblent tous, ce sont les agents de la propreté, et ce faisant le balai devient impersonnel et peut devenir, pour le balayeur, supportable et la tâche en devient plus agréable. Cette uniformisation peut aussi aboutir pour le passant à l'effacement, à la transparence de ces "uniformisés" qu'on ne voit plus, qu'on ne distingue plus. "L'inattention polie", condition de la vie en public, y serait même absente. » [Jolé, 2000, p. 92].

Toutefois, l'invisibilisation ne garantit pas la tranquillité ou un déroulement fluide du travail. Le formateur a insisté sur un autre point : « Si vous faites une connerie, les gens vous verront. Il y a toujours quelqu'un pour vous voir. Et la réaction du Parisien, elle est normale : "C'est un bout de mes impôts qui fout le camp". » D'ailleurs, dans l'enquête collective en cours, sur 363 éboueur-e-s ayant rempli un questionnaire dans l'un des quatre arrondissements retenus pour l'étude, environ 31 % déclarent faire l'objet de contrôles fréquents ou permanents de la part du public, seuls 23 % d'entre eux affirmant que cela n'arrive jamais.

En fait, pour être invisibilisé-e dans son activité, l'éboueur-e se doit d'adopter un comportement conforme à un certain nombre d'attentes prescrites, au risque de redevenir visible sous forme négative : l'insistance sur la propreté des éboueur-e-s renvoie à ce qu'écrit Michèle Jolé à propos de l'effacement du stigmaté, et plus généralement à la volonté de la mairie de lutter contre l'image d'une ville sale<sup>14</sup>. Les attentes en la matière des habitants et des touristes se sont accentuées, si l'on en croit les efforts effectués par la ville pour tenir compte des critiques (réorganisation des services, baromètre annuel de mesure de la propreté, outils de gestion des plaintes, etc.), dans un élan néomanagérial [Le Lay et Corteel, 2014].

Le rôle des fonctionnaires ne se cantonne toutefois pas à une telle dimension de représentation symbolique. Les activités

<sup>14</sup> On note une situation similaire à Nancy [Béguin, 2013].



effectives des éboueur-e-s méritent d'être analysées dans le cadre de la définition du service qu'en donne Erving Goffman [1968] : le nettoyage de l'espace public nécessite en effet le déploiement des dimensions technique, contractuelle et civile que le sociologue américain déclinait dans son analyse. Certes, la division sociale du travail telle qu'elle se structure à Paris conduit globalement à une dissociation des trois dimensions (la question contractuelle est généralement résolue en amont, avec le paiement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères). En revanche, il existe, en marge du travail prescrit, des cas où elles interviennent de concert, comme lorsqu'un-e éboueur-e négocie avec un commerçant un service rémunéré en espèces ou en nature. Bien que ces pratiques sortent du cadre des tâches officiellement définies (elles sont formellement interdites), elles constituent une part non négligeable du travail et contribuent à structurer le quotidien, au niveau des activités effectives et des relations d'atelier, en particulier des relations interpersonnelles au sein des équipes, puisque cela permet de définir la frontière entre ses allié-e-s, celles et ceux avec qui la confiance existe suffisamment pour « passer la ligne », et les autres, dont il faut se méfier et qui ne sont donc d'aucune utilité pour alléger les difficultés du travail.

On sait que, depuis plusieurs années, les situations conflictuelles en lien avec le public dans le monde du travail sont en augmentation [Moreau *et al.*, 2010]. La dégradation de ce qu'Erving Goffman nommait la dimension civile de la relation de service touche également davantage les éboueur-e-s, puisque 79 % des éboueur-e-s ayant répondu au questionnaire déclarent connaître de telles tensions<sup>15</sup>, 51 % ayant déjà été confronté-e-s à des propos racistes et 11 % à des propos sexistes. Ces tensions peuvent avoir plusieurs origines. L'une d'entre elles renvoie à l'interruption du travail par les usagers. Celles-ci sont fréquentes (ce que confirment 55 % des répondant-e-s au questionnaire). À ce titre, le manque de civilité dont parle Michèle Jolé [2000], habituel bien que non systématique, appelle plusieurs commentaires. Il rappelle d'abord que le métier s'accompagne d'une tendance à la dévalorisation interactionnelle venant signifier à l'éboueur-e son statut de subalterne que l'on peut déranger sans ménagement particulier [Le Lay, 2009b]. L'irruption de l'usager dans le travail constitue parfois une forme de domination symbolique [Bourdieu, 2003], à la fois dans l'acte (interruption du travail) et dans l'argumentation avancée pour le justifier (la nature du métier). Car, à la différence d'autres professionnel-le-s évoluant dans l'espace public, l'éboueur-e peut être interpellé-e de façon familière sans que cela semble poser de problème : n'est-il/elle pas là pour rendre service, après tout ? Et puis, travaille-t-il/elle réellement, au fond ?

<sup>15</sup> Chiffre sans commune mesure avec les autres catégories d'ouvriers non qualifiés (1,9%), comme l'indiquent les résultats de l'enquête Sumer (qui permet de mesurer l'évolution des différents types d'expositions professionnelles touchant les salariés) de 2010. L'une des raisons principales de cette différence renvoie bien évidemment au fait que les éboueur-e-s travaillent dehors. Notons qu'il n'y a pas de différences significatives selon le sexe.

<sup>16</sup> J'emploie le terme émotion dans une acception se rapprochant du sens psychanalytique d'affect, qui se distingue notamment de certaines approches en psychologie ou en neurophysiologie par la place laissée au corps tout entier (et pas seulement à des zones précises du cerveau) dans la capacité humaine à être affecté, à éprouver des sentiments, à élaborer des pulsions. Je remercie Frédérique Debout et Isabelle Gernet pour ces précisions. Par ailleurs, par « état émotionnel » il faut entendre le point de cristallisation affective d'un processus ouvert de coordination : Paul Dumouchel [1999] définit en effet l'expression des émotions comme un système de communication à part entière qui permet de comprendre l'évolution d'une interrelation affective. Selon lui, les mouvements corporels se déroulant « dans un contexte stratégique de communication intraspécifique [deviennent] les moyens d'un processus de coordination, en permettant aux organismes de s'informer réciproquement de leurs options comportementales. » [p. 98]. C'est pourquoi l'auteur considère que les émotions représentent des « moments saillants du processus ouvert de coordination qui permet que nous puissions interagir réciproquement. » [*ibid.* : p. 104].

« Les riverains ne connaissent pas notre métier. Ils ne savent pas qu'on a un atelier et qu'on doit aller sur un canton, donc ils ont l'impression qu'on se promène. Il n'y a rien qui explique ce qu'on fait [...] aux riverains. »

« Les gens voient que l'uniforme, et t'es là pour ramasser la merde. C'est pas évident pour une femme qui a une vie normale à côté. [...] Quand tu regardes bien, les gens les plus méchants c'est ceux qui ont de l'argent. Ils disent "tu vas me salir" ou "il y a une crotte là-bas". Quand vous dites qu'ils doivent ramasser les crottes de leur chien, ils disent "je paie des impôts". »

Ce type de perturbation relationnelle est plus ou moins bien ressentie selon le degré de familiarité entretenue par l'éboueur-e à ses activités et à leur lieu de déploiement, mais son vécu dépend également de l'état émotionnel<sup>16</sup> du moment et, bien entendu, de la nature de et la forme prise par l'irruption de l'usager. Avoir affronté une situation conflictuelle peu de temps avant une seconde interruption peut déclencher un mouvement hostile (paroles rudes, gestes grossiers) : un éboueur m'a ainsi confié qu'il s'amusait à envoyer les gens dans la mauvaise direction lorsqu'on lui demandait son chemin.

Ce type de réaction n'est certes pas le fait d'une majorité d'éboueur-e-s : seulement 36 % des répondant-e-s au questionnaire ont déclaré être dérangé-e-s par ces interruptions. Les éboueures, que nous avons interviewées, expliquent se plier à cette attente de service au public, dont elles tirent parfois des bénéfices symboliques en matière de reconnaissance du travail, même si cela passe par la reproduction de stéréotypes sexués (« les mamies disent qu'on balaie mieux que les hommes. On fait plus attention aux détails. »). En cela, elles adoptent une posture similaire à celle que j'ai pu observer chez certains vieux éboueurs d'origines africaines travaillant sur des cantons fixes. Travailler à la qualité de la relation avec le voisinage permet, à moyen et long termes, de se faciliter le travail (discuter avec les riverains amène à « casser le rythme » de travail tout en œuvrant à la bonne image de la ville) et, bien davantage, d'obtenir une forme de reconnaissance sociale à l'inverse des conflits où l'agressivité l'emporte. Ce point illustre les mécanismes à l'œuvre dans la division sexuelle du travail, plaçant les femmes<sup>17</sup> et les hommes les plus dominés dans des positions les portant à développer davantage les dimensions relationnelles dans leurs activités de travail [Molinier, 2006].

Mais la patience et l'attention à autrui connaissent leurs limites. Car une autre source de tension avec le public renvoie aux comportements méprisants de la part des usagers. Ces formes négatives de relation sociale renseignent sur ce que Hughes [1996] nomme le « drame social du travail ». Un automobiliste coincé derrière un camion benne ne prend pas nécessairement la peine de s'interroger sur les urgences liées au ramassage, quand lui-même s'énerve parce qu'il risque d'être en retard au travail. De la même manière, l'éboueur-e

se trouve confronté-e à des individus socialement diversifiés dont les attentes spatiales et temporelles diffèrent parfois radicalement les unes des autres, jusqu'à provoquer des revendications opposées vis-à-vis du nettoyage : par exemple, un habitant exigera qu'une portion de rue soit nettoyée des déchets biffés par un sans-domicile-fixe, qui n'hésitera pas à prendre à partie l'éboueur-e en cas de tentative de balayage.

L'existence, chez les usagers, de ces formes de « distanciation pathique » vis-à-vis du travail effectif des éboueur-e-s nécessite, chez ces dernier-e-s, une maîtrise des affects<sup>18</sup> pouvant emprunter plusieurs formes individuelles (rationalisation, travail émotionnel – à travers le jeu notamment, comme celui de mimer la folie –, désengagement, etc.), que l'on attend des agents qu'ils/elles soient capables de développer, comme c'est le cas dans d'autres configurations professionnelles de relation de service (voir par exemple, Marie Cartier [2003]). Pour ce faire, à l'École de la propreté, les formateurs décrivent des exemples de situations problématiques, avant de donner des conseils aux stagiaires pour y faire face.

**Extrait du journal de terrain**

16 novembre

Cours sur les agressions physiques et verbales :

- surveiller derrière soi, ne jamais gêner les passants,
- ne jamais abandonner son balai (car il peut servir d'arme...),
- regarder, écouter pour anticiper (« À force vous êtes habitué. Je balaie, je sens que quelqu'un arrive derrière, je m'écarte. »),
- en cas de problème, se réfugier dans un lieu public et demander à appeler la police,
- en cas de conflit naissant, conserver un mètre de distance minimum et garder son calme,
- pour une raison sérieuse, on peut exercer son droit de retrait (retourner directement à l'atelier).

Durant toute son intervention, un formateur a explicitement adopté un positionnement viriliste d'ancienne « kaïra » (verlan de racaille, en langage vernaculaire), perceptible à la fois dans son *hexis* (fierté d'un corps musclé, posture, débit et accent de la voix) et ses dispositions (sports de combat, travail de musculation régulier, anecdotes mobilisées – notamment sur ses anciens comportements délinquants). Cette revendication subjective s'est doublée, dans un même sentiment de fierté, d'un mouvement de rupture, lié à la trajectoire sociale (entrée dans le métier) et familiale (entrée dans la paternité), mettant en avant l'idée d'amendement. Dorénavant, sont prônés le respect et la défense de l'image de marque de la ville de Paris. Cette tension entre dispositions viriles et attentes du travail prescrit pourrait faire naître un profond malaise identitaire (le droit de retrait pouvant être assimilé à une forme de lâcheté), que le formateur semble résoudre en se positionnant, dans son discours relatif à l'espace privé, comme un « bonhomme » (prompt à la confrontation). Ce positionne-

<sup>17</sup> Joan Tronto [2009, p. 156], dans le cas spécifique du *care*, rapproche cette domination de celle des hommes de couleur appartenant à la classe ouvrière.

<sup>18</sup> Les affects forment des processus actifs potentiellement surgissants, socialement travaillés à plusieurs titres. D'abord, ils sont objets (prescription), outils (réalisation) et effets du travail [Hochschild, 2003 ; Jeantet, 2002], lui-même organisé selon une division sociale spécifique, en fonction de l'équilibre entre différents rapports sociaux structurants. Ensuite, les affects se déploient à partir du corps, porteur et vecteur de dispositions et de normes également socialement travaillées, comme Marcel Mauss [1936] s'était attaché à le montrer, et comme des recherches l'ont depuis précisé [Gebauer et Wulf, 2004 ; Faure, 2000]. Enfin, les affects engagent les individus dans des processus relationnels qui ne pourraient tout simplement pas se dérouler sans l'expression émotionnelle, et dont l'achèvement n'est pas au seul pouvoir de celui qui les initie, mais dépend de la dynamique engendrée par l'entrée en relation.

ment ambigu a eu un effet positif sur les stagiaires hommes, qui ont semblé accepter sa parole, car elle se fondait sur une expérience réelle (« il sait de quoi il parle »).

Toutes les discussions portant sur les relations agressives, voire violentes, avec les usagers de l'espace public ont ainsi tourné autour des comportements masculins. À aucun moment les femmes (stagiaires ou passantes) n'ont été présentées comme capables d'usage de la violence verbale ou physique. Aussi, la prise en compte institutionnelle du travail émotionnel est effectuée, mais de manière incomplète : implicitement, les formateurs considéraient que les savoir-faire relationnels requéraient, pour les hommes, une professionnalisation sous forme de travail de répression pulsionnelle. En revanche, pour les éboueurs, cette professionnalisation n'avait pas lieu d'être, puisqu'elles étaient considérées comme déjà porteuses de dispositions pacifiées. Cette situation renvoie à des dynamiques décrites dans d'autres métiers relevant du service [Soares, 2000 ; Arborio, 2001 ; Molinier, 2006] : la professionnalité des femmes est étayée sur des qualités comportementales naturalisées – la bienveillance, la discrétion, la modestie –, de ce fait écartées des critères de qualification professionnelle reconnue, comme si la « gestion » des comportements et des affects en interaction (les siens et ceux des autres) « coulait de source » pour elles.

En prolongement logique de ce qui précède, lorsque les discussions ont fait directement mention des éboueurs, ce n'était qu'au titre de victimes potentielles (les hommes pouvant être victimes ou agresseurs – sous forme de légitime défense), position que les stagiaires femmes n'ont pas contestée. On peut même considérer qu'elles ont contribué à en alimenter le bien-fondé, puisque, lorsque la question du travail féminin en binôme a été évoquée, elles se sont déclarées rassurées de cette disposition, en raison de l'existence d'un risque potentiel accru lié à leur présence dans l'espace public [Condon, Lieber et Maillochon, 2005]. Ceci tend à renforcer, me semble-t-il, l'hypothèse de l'action propre du « syllogisme du sujet sexué » et des stéréotypes renvoyant à la « faiblesse » féminine.

\* \*  
\*

Considéré comme non qualifié dans les classifications professionnelles classiques, quelle que soit la dimension de la qualification considérée, le métier d'éboueur-e se voit rattaché à la catégorie des ouvriers, telle que définie par la nomenclature des Professions et catégories socioprofessionnelles de l'Institut national de la statistique et des études économiques. Pour expliquer ce rattachement, deux explications peuvent être mobilisées : d'abord, la matérialité du travail constitue la

part la plus flagrante du métier, comme le montre le travail prescrit [Doit, 2010], conforté en cela par les approches ergonomiques [Poulsen *et al.*, 1995 ; Morlet, 2011]. Ensuite, cet univers professionnel historiquement masculin est organisé par le syndicalisme ouvrier (notamment la Confédération générale du travail)<sup>19</sup>.

Parallèlement, les représentations sociales concernant le métier renvoient généralement celles et ceux qui l'exercent à l'univers plus vaste du travail peu qualifié et sans prestige<sup>20</sup>. Ceci provient en particulier d'une méconnaissance flagrante du travail effectif<sup>21</sup>. De façon superficielle, les tâches peuvent sembler simples et faciles : pousser un conteneur vers une benne, appuyer sur un bouton pour le vider dans une trémie, ou balayer un trottoir, ne serait-ce pas là des activités à la portée de la première personne venue ? En fait, cette description épouse sans recul critique la définition du travail prescrit, largement épaulée par les approches techniciennes : grâce au « progrès », tout le monde pourrait devenir éboueur-e, le travail se réduisant à la réalisation de gestes peu nombreux, incorporables lors de l'apprentissage sur le tas ou en formation, notamment en raison de leur caractère répétitif. De ce fait, le mode de recrutement tend largement à reproduire la structure sociale en place<sup>22</sup> – c'est-à-dire masculine et populaire – et à maintenir en l'état la faible reconnaissance du contenu des qualifications<sup>23</sup>.

Pourtant, la dimension manuelle engageant le corps et la matérialité extrême des activités ne suffisent pas à caractériser pleinement le travail effectué. On a vu en effet que les exigences accrues en matière de service (au) public avaient eu pour corollaire une nécessité de neutralisation des modalités affectives les moins compatibles avec ces attentes. Or, ceci implique un intense travail psychosomatique<sup>24</sup>, qui n'est ni enseigné, ni prescrit, ni reconnu par l'institution. Il est même combattu au nom du respect de normes d'hygiène dans le cas de la biffe [Le Lay, 2008]. Aussi la définition de la non-qualification du métier repose-t-elle sur l'occultation de capacités individuelles et collectives à dépasser certaines modalités de souffrance, dissimulées dans l'entre-soi de l'atelier. Ce déni d'une prégnance affective dans le travail répond aux dispositions virilistes du monde ouvrier longtemps prévalentes dans le travail (« serrer les dents en attendant que ça passe »), y compris parmi les syndicats, pour combattre la « sensiblerie » incompatible avec les exigences des métiers difficiles. Pour autant, la neutralisation des affects négatifs existait déjà dans le passé. Son occultation dans la définition négociée d'une qualification professionnelle signifie donc que, depuis longtemps, la nature qualitative du travail n'a été qu'imparfaitement prise en compte.

Aussi le métier d'éboueur-e interroge-t-il à sa manière le processus de déségrégation de la classe ouvrière identifiée

<sup>19</sup> Situation similaire à Nantes [Cartier et Le Saout, 2008].

<sup>20</sup> Ce point se vérifie depuis longtemps, en France [Prost, 2011], en Angleterre et au Brésil [Young et Willmott, 1956 ; Hutchinson, 1957].

<sup>21</sup> Pour plus de détails sur l'univers du nettoyage, je me permets de renvoyer à Delphine Corteel et Stéphane Le Lay [2011].

<sup>22</sup> Ceci est également vrai pour l'ensemble des salariés du nettoyage. Dans leur travail, fondé sur l'enquête Génération 1992 du Céreq, Catherine Bédoué *et al.* [2003] ont montré que, parmi les jeunes travaillant dans ce secteur, 71% d'entre eux avaient des parents d'origines populaires (ouvrier ou employé), contre 54% en moyenne.

<sup>23</sup> La qualification reconnue a même subi une dégradation, puisque, par rapport au Salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic), le niveau de traitement moyen des éboueur-e-s de Paris s'érode depuis le début des années 1980, se maintenant au-dessus du salaire minimum par le seul biais du principe d'avancement à l'ancienneté et des primes [Jaaidane et Gary-Bobo, 2008].

<sup>24</sup> Tout engagement subjectif, passant inévitablement par un engagement corporel dans le travail, repose et engendre un travail intrapsychique. C'est en ce sens que l'on peut parler d'un travail psychosomatique.

par Olivier Schwartz [1998] : relevant de la catégorie d'ouvrier-e non qualifié-e, l'éboueur-e se rattache pourtant au monde du service (au) public, le rapprochant de fait de « l'archipel des employé-e-s » mis en évidence par Alain Chenu [1990]. Engagé-e dans des opérations aussi bien physiques qu'affectives et relationnelles, l'éboueur-e forme donc une figure d'« ouvrier-e de service » typique des classes populaires actuelles, dont une partie de la professionnalité demeure ignorée alors qu'elle forme une part essentielle du rapport au travail.

On peut se demander quels effets aura, en termes de mobilisation collective, le recrutement féminin<sup>25</sup>. En effet, la présence de femmes dans le métier pourrait, à moyen terme, faciliter la mise en visibilité de ces dimensions du travail pour le moment pas ou peu reconnues. Mais on peut également faire l'hypothèse que leur intégration, conduisant à une pacification des mœurs masculines et à une déstabilisation des collectifs en place, contribue à éroder la conflictualité sociale (en accentuant les divisions internes et les formes de retrait). La réponse à cette question demandera d'autres enquêtes et dépendra de la manière dont les collectifs, notamment syndicaux, s'en saisiront, et parviendront ou non à prendre en charge les potentialités offertes par ces transformations de l'équilibre des rapports sociaux de sexe. Cette prise en charge passera sans doute en partie par la mise en œuvre de conditions propices au développement de modes de coopération capables d'éliminer certains stéréotypes sexués encore en vigueur, alors que l'on trouve régulièrement les preuves qu'hommes et femmes, confrontés aux mêmes configurations professionnelles, éprouvent des difficultés similaires. Parallèlement, les rapports scientifique et politique à ces espaces sociaux relativement peu considérés méritent une actualisation urgente, tant les enjeux liés aux déchets et à leur traitement (mais également à leur production) engagent l'avenir des sociétés humaines.

<sup>25</sup> Je remercie Morgane Kuehni d'avoir attiré mon attention sur cet aspect du problème.

## BIBLIOGRAPHIE

ARBORIO Anne-Marie, 2001, *Un personnel invisible. Les aides-soignantes à l'hôpital*, Paris, Anthropos.

BEDUWE Catherine, FOURCADE Bernard, LEMISTRE Philippe et OURTAU Maurice, 2003, « Emploi non qualifié : quel(s) usage(s) pour quels parcours professionnels ? », rapport final pour la Dares, Toulouse, Lirhe.

BEGUIN Marine, 2013, « Éboueur, balayeur : des objectifs urbains contraignants mais motivants ? », communication au séminaire du Labex « Les métiers de la ville », Ifistar-Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Marne-la-Vallée, 7 novembre.

BENELLI Natalie, 2011, *Nettoyeuse. Comment tenir le coup dans un sale boulot*, Zurich, Éditions Seismo.

BOURDIEU Pierre, [1997] 2003, *Méditations pascaliennes*, Paris, Le Seuil.

BOURDOUXHE Madeleine, GUERTIN Serge et CLOUTIER Esther, 1992, « Étude des risques d'accident dans la collecte des ordures ménagères », rapport de l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec, Québec, R-061.

## Être éboueur-e à Paris

---

- BRETIN Hélène, 2000, « Le nettoyage, aux confins du jour et de la nuit », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 87, pp. 95-99.
- CARTIER Marie, 2003, *Les facteurs et leur tournée. Un service public au quotidien*, Paris, La Découverte.
- CARTIER Marie et LE SAOUT Rémy, 2008, « Les conditions d'entrée dans la fonction publique territoriale. Enquête auprès d'agents de maîtrise du nettoyage à Nantes métropole », communication au colloque « Ouvriers et employés à "statuts" d'hier à aujourd'hui », Nantes, 16-17 juin.
- CHENU Alain, 1990, *L'archipel des employés*, Paris, INSEE.
- COCKBURN Cynthia, 1983, *Brothers: Male Dominance and Technological Change*, London, Pluto Press.
- COLLET Beate et PHILIPPE Claudine (dir.) ; VARRO Gabrielle (collab.), 2008, *Mixités. Variations autour d'une notion transversale*, Paris, L'Harmattan.
- CONDON Stéphanie, LIEBER Marylène et MAILLOCHON Florence, 2005, « Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines », *Revue française de sociologie*, vol. 46, n° 2, pp. 265-294.
- CORTEEL Delphine et LE LAY Stéphane (dir.), 2011, *Les travailleurs des déchets*, Toulouse, Érès.
- COURS-SALIES Pierre et LE LAY Stéphane (dir.), 2006, *Le bas de l'échelle. Constructions sociales des situations subalternes*, Ramonville Saint-Agne, Érès.
- DEJOURS Christophe, [1980] 1993, *Travail : usure mentale. De la psychopathologie à la psychodynamique du travail*, Paris, Bayard éditions.
- DOIT Jean-Louis, 2010, « L'influence des représentations sociales sur la définition du travail prescrit, un défi pour le travail réel ? », communication au colloque « Le métier d'éboueur, un clair-obscur contemporain. Le travail du déchet dans l'espace public », Paris, MSH, 4-5 février.
- DOUGLAS Mary, [1967] 2001, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte.
- DUMOUCHEL Paul, 1999, *Émotions. Essai sur le corps et le social*, Le Plessis-Robinson, Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance.
- FAURE Sylvia, 2000, *Apprendre par corps. Socio-anthropologie des techniques de danse*, Paris, La Dispute.
- GEBAUER Gunter et WULF Christoph, [1998] 2004, *Jeux, rituels, gestes. Les fondements mimétiques de l'action sociale*, Paris, Anthropos.
- GERNET Isabelle et LE LAY Stéphane, 2011, « S'accommoder des conduites viriles dans les collectifs de travail mixtes. Le cas des éboueurs », in Delphine CORTEEL et Stéphane LE LAY (dir.), *op. cit.*, pp. 257-278.
- GOFFMAN Erving, [1961] 1968, *Asile*, Paris, Éditions de Minuit.
- GUICHARD-CLAUDIC Yvonne, KERGOAT Danièle et VILBROD Alain (dir.), 2008, *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- HOCHSCHILD Arlie R., [1975] 2003, « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *Travailler*, n° 9, pp. 19-49.
- HUGHES Everett C., [1976] 1996, « Le drame social du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 115, pp. 94-99.
- HUTCHINSON Bertram, 1957, « The Social Grading of Occupations in Brazil », *The British journal of sociology*, vol. 8, n° 2, pp. 176-189.
- JAAIDANE Touria et GARY-BOBO Robert, 2008, « Salaires et carrières dans la fonction publique : le cas des éboueurs », *Revue française d'économie*, vol. 22, n° 3, pp. 3-59.
- JEANTET Aurélie, 2002, « L'émotion prescrite au travail », *Travailler*, n° 9, pp. 99-112.
- JOLE Michèle, 2000, « Le balayeur en son métier : l'exemple parisien », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 88, pp. 90-94.

- KERGOAT Danièle, 2000, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », in Helena HIRATA, Françoise LABORIE, Hélène LE DOARE et Danielle SENOTIER (coord.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 35-44.
- KERGOAT Danièle, [1998] 2001, « Le syllogisme de la constitution du sujet sexué féminin. Le cas des ouvrières spécialisées », *Travailler*, n° 6, pp. 105-114.
- LE LAY Stéphane, 2008, « Le bricolage comme art de (bien) vivre (le travail) ? L'exemple des éboueurs », communication au colloque « Génie(s) de la bricole », Lyon, INSA, 27-28 novembre.
- LE LAY Stéphane, 2009a, « La violence ordinaire des conditions de travail. L'exemple des éboueurs », communication au RT1 « Savoirs, travail, professions », Congrès de l'Association française de sociologie « Violences et société », Paris, 14-17 avril.
- LE LAY Stéphane, 2009b, « Relation de service et pénibilité sociopsychique chez les ouvriers de service (au) public. Le cas des éboueurs parisiens », communication au RT16 « Sociologie clinique », Congrès de l'Association française de sociologie « Violences et société », Paris, 14-17 avril.
- LE LAY Stéphane, 2014, « Enseignements empiriques et éthiques d'une biffe sociologique parmi les éboueurs parisiens », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 205, pp. 120-131.
- LE LAY Stéphane et CORTEEL Delphine, 2014, « La mise en prescription parisienne de l'idéal de propreté. Quelle méthode ? Quels effets ? », *Nouvelle revue du travail*, n° 4, <http://nrt.revues.org/1624>.
- LHUILIER Dominique et COCHIN Yann, 1999, *Des déchets et des hommes*, Paris, Desclée de Brouwer.
- MCILWEE Judith S., 1981, « Women's Survival in Nontraditional Blue-collar Occupations », *Frontiers*, vol. 6, n° 1, pp. 30-38.
- MAUSS Marcel, 1936, « Les techniques du corps », *Journal de psychologie*, vol. XXXII, n° 3-4.
- MESSING Karen, 1982, « Do Men and Women have Different Jobs because of their Biological Differences ? », *International journal of health services*, 12, 1, pp. 43-52.
- MICHEL Frédéric, 2011, « Quand tout un univers prend sens dans son rapport à la pénibilité de la tâche. Étude d'une entreprise privée d'éboueurs en Belgique », in Delphine CORTEEL et Stéphane LE LAY (dir.), *op. cit.*, pp. 169-190.
- MOLINIER Pascale, 2006, *L'énigme de la femme active. Égoïsme, sexe et compassion*, Paris, Éditions Payot & Rivages.
- MONJARET Anne, 2004, « Images érotiques dans les ateliers masculins hospitaliers : virilité et/ou corporatisme en crise », *Mouvements*, n° 31, pp. 30-35.
- MOREAU Sarah, GUYOT Sandrine, LANGEVIN Valérie et VAN DE WEERDT Corinne, 2010, *Quand travailler expose à un risque d'agression : des incivilités aux violences physiques*, Note scientifique et technique 288, INRS.
- MORLET Thierry, 2011, « La pénibilité au travail des ripeurs dans le secteur privé : éléments organisationnels et managériaux », in Delphine CORTEEL et Stéphane LE LAY (dir.), *op. cit.*, pp. 153-167.
- PADAVIC Irene et RESKIN Barbara F., 1990, « Men's Behavior and Women's Interest in Blue-collar Jobs », *Social problems*, vol. 37, n° 4, pp. 613-628.
- POULSEN Otto M., BREUM Niels O., EBBEHØJ Niels, HANSEN Åse Marie, IVENS Ulla I., VAN LELIEVELD Duco, MALMROS Per, MATTHIASSEN Leo, NIELSEN Birgitte H., MØLLER NIELSEN Eva, SCHIBYE Bente, SKOV Torsten, STENBAEK Eva I. et WILKINS C. Ken, 1995, « Collection of Domestic Waste. Review of Occupational Health Problems and their Possible Causes », *Science of the total environment*, vol. 170, n° 1-2, pp. 1-19.



## Être éboueur-e à Paris

---

PROST Barbara, 2011, « Les "saisonniers" immigrés dans le collectif de travail. Paris, fin des années 1950/début des années 1980 », in Delphine CORTEEL et Stéphane LE LAY (dir.), *op. cit.*, pp. 235-256.

PRUVOST Geneviève, 2007, « La dynamique des professions à l'épreuve de la féminisation : l'ascension atypique des femmes commissaires », *Sociologie du travail*, vol. 49, n° 1, pp. 84-99.

SCHWARTZ Olivier, 1998, *La notion de « classes populaires »*, habilitation à diriger des recherches en sociologie, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

SCOTT Joan, [1986] 1988, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les cahiers du Grif*, n° 37/38, pp. 125-153.

SOARES Angelo, 2000, « Au cœur des services : les larmes au travail », *Pistes*, vol. 2, n°2, <http://pettnt/v2n2/articles/v2n2a5.html>.

SOARES Angelo, 2011, « L'élégance des éboueurs », in Delphine CORTEEL et Stéphane LE LAY (dir.), *op. cit.*, pp. 213-234.

TRONTO Joan, [1993] 2009, *Un monde vulnérable, pour une politique du care*, Paris, La Découverte.

VOLKOFF Serge, 2006, « "Montrer" la pénibilité : le parcours professionnel des éboueurs », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 163, pp. 62-71.

YOUNG Michael et WILLMOTT Peter, 1956, « Social Grading by Manuel Workers », *The British journal of sociology*, vol. 7, n° 4, pp. 337-345.